

---

DOMAINE : Finances

En vigueur le : 22 février 2007

TITRE : Cartes de crédit corporatives

Révisée le : 20 septembre 2019

---

*Dans le but d'alléger le texte, les formes au masculin du présent document désignent aussi bien les femmes que les hommes à moins que le contexte n'en indique le contraire.*

## **PRÉAMBULE**

Le Conseil se doit de s'assurer que les contrôles appropriés sont mis en place pour veiller à la bonne gestion des fonds qui lui sont alloués par le ministère de l'Éducation.

## **POLITIQUE**

Le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario (CSPNE) permet aux employés admissibles, l'utilisation des cartes de crédit corporatives en vue d'améliorer l'efficacité et la souplesse lors de l'approvisionnement en biens et services préautorisés.